

## Epandage par dispersion sur le sol existant

### Principe :

Si la réalisation de tranchées d'infiltration s'avère difficile par mauvaise tenue des parois (cas des sols sableux), un lit d'épandage à faible profondeur remplace les tranchées.

Le sol en place est utilisé comme système épurateur. L'évacuation de l'eau s'effectue par infiltration dans le sous-sol, à la fois en fond de fouille et latéralement.

### Conditions de mise en œuvre :

Les tuyaux d'épandage posés avec une pente régulière jusqu'à 1% dans le sens de l'écoulement, sont espacés de 1 m à 1,5 m d'axe en axe. Une fouille à fond à pente identique à celle des tuyaux est réalisée avec une profondeur de 0,6 m à 0,8 m. La surface dépend de la taille de l'habitation et de la perméabilité du sol. Au delà d'une largeur de 5 m, il faut répartir les effluents à l'aide de 5 tuyaux d'épandage.

Le fond de fouille a une pente identique à celle des tuyaux.

L'engin de terrassement ne doit pas circuler sur le fond de fouille afin d'éviter le tassement de la zone d'infiltration.

Le lit d'épandage est composé de bas en haut :

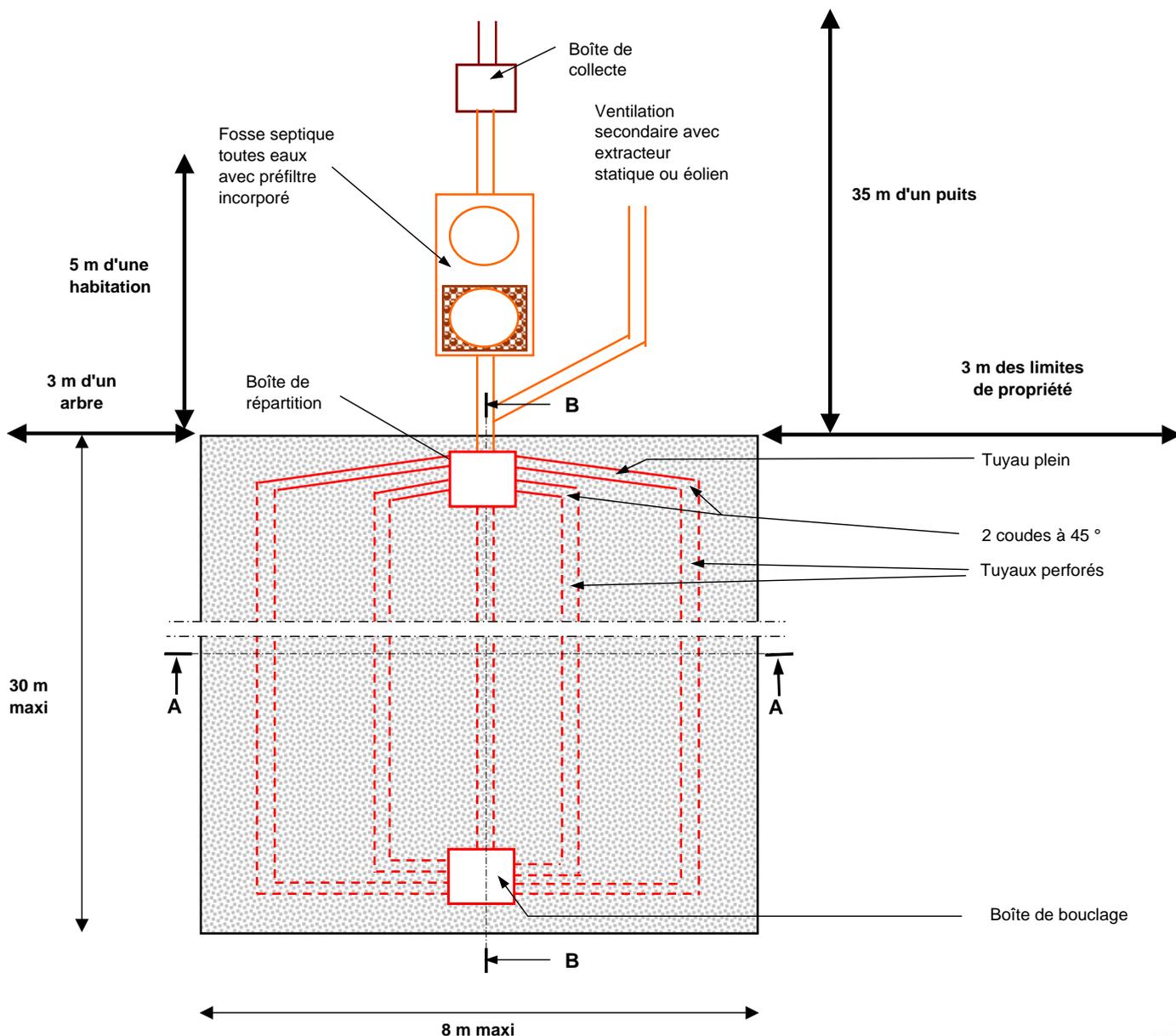
- d'une couche de **graviers roulés lavés (10 - 40 mm) de 0,4 m d'épaisseur**, dans laquelle sont noyées les tuyaux d'épandage,
- d'un **géotextile** perméable à l'eau et à l'air,
- d'une couche de **terre végétale** de 0,20 m d'épaisseur.

### Dimensionnement :

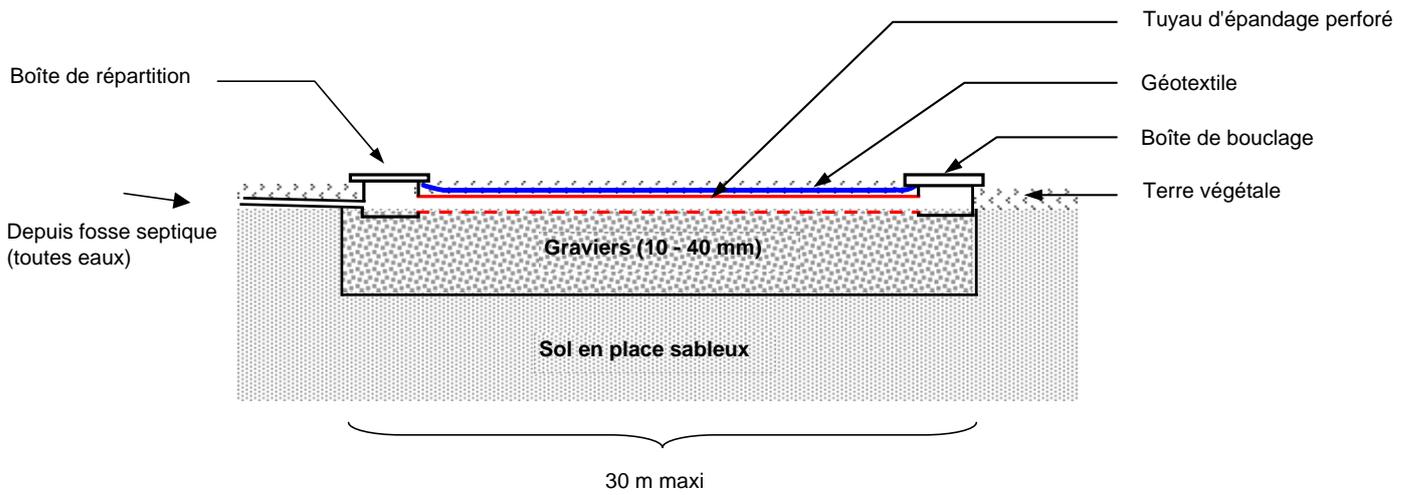
Pour un sol à dominante sableuse, 60 m<sup>2</sup> au minimum sont nécessaires avec 20 m<sup>2</sup> supplémentaires par pièce principale au delà de 5.

La longueur maximale est de 30 m. La largeur maximale est de 8 m.

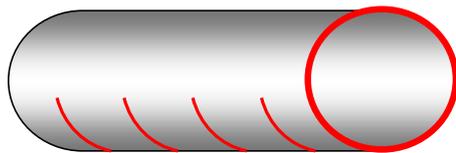
### Le schéma suivant indique les distances à respecter :



# LIT D'EPANDAGE A FAIBLE PROFONDEUR

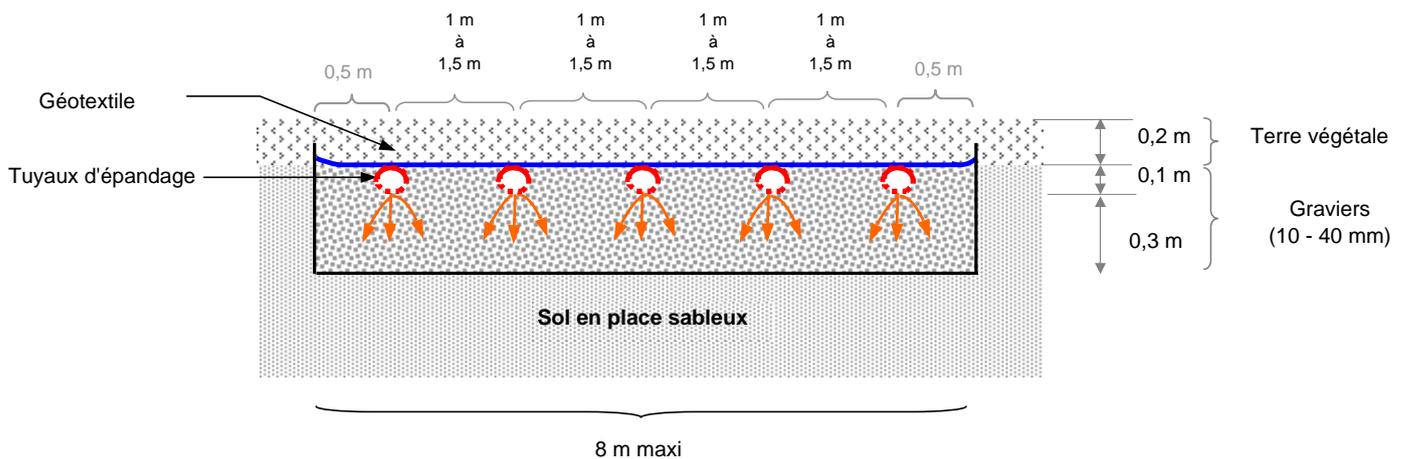


## COUPE LONGITUDINALE (BB)



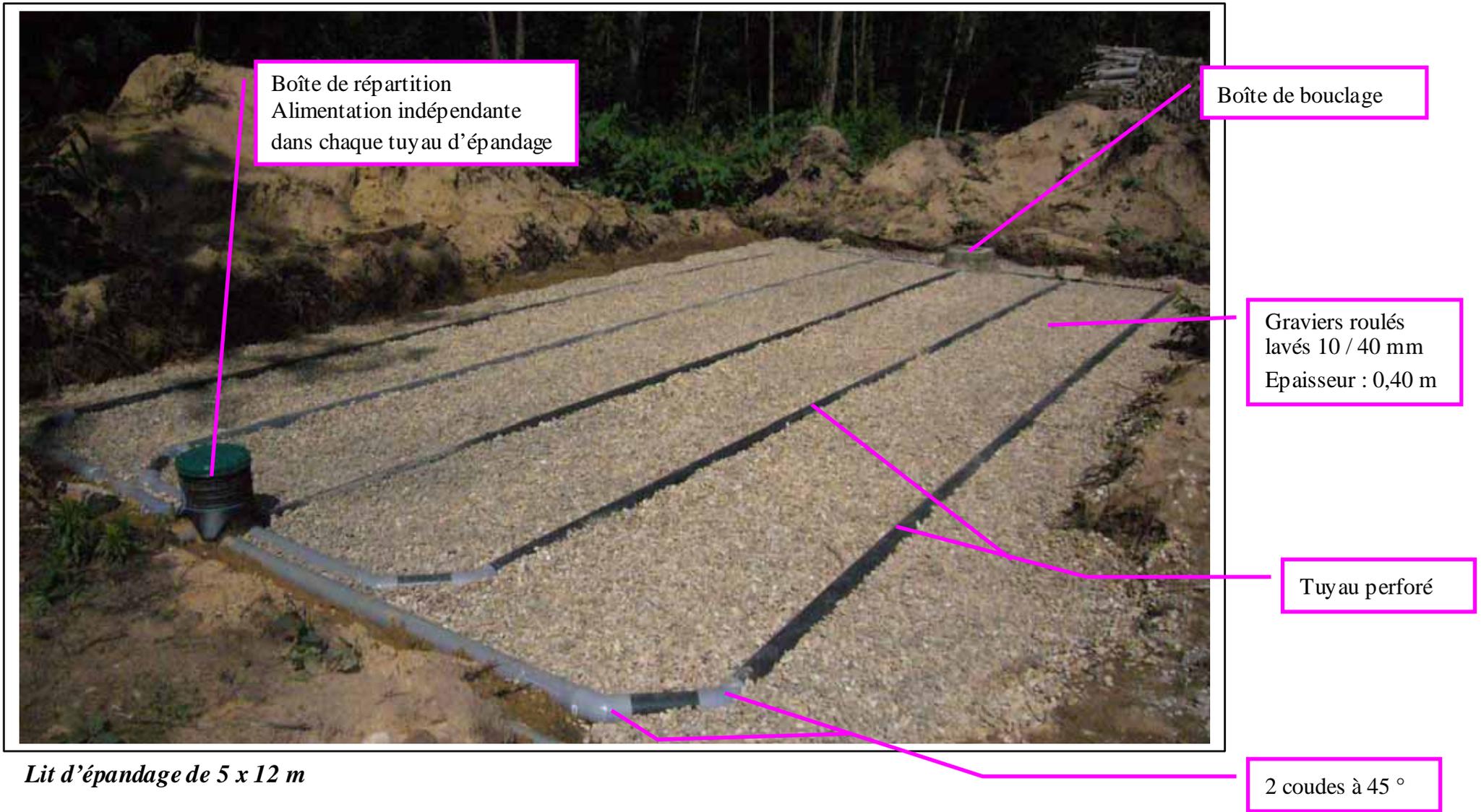
Canalisations rigides :  
diamètre : 100 mm  
avec fentes de 5 mm minimum, espacées tous les 0,1 à 0,15 m  
Pente : 0,5 à 1 %

**TUYAU D'EPANDAGE**



## COUPE TRANSVERSALE (AA)

# Lit d'épandage



*Lit d'épandage de 5 x 12 m*